

Championnats -11ANS

Inscription des équipes avant le **25 septembre 2023** (chaque club se détermine sur son niveau de jeu, seulement 3 choix possibles pour les Masculins et 2 choix pour les Féminines)



-11 ans Masculins (Mixtes)			- 11 ans Féminines	
1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division	1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division



1^{ère} Phase -11 ans (d'octobre à décembre 2023)

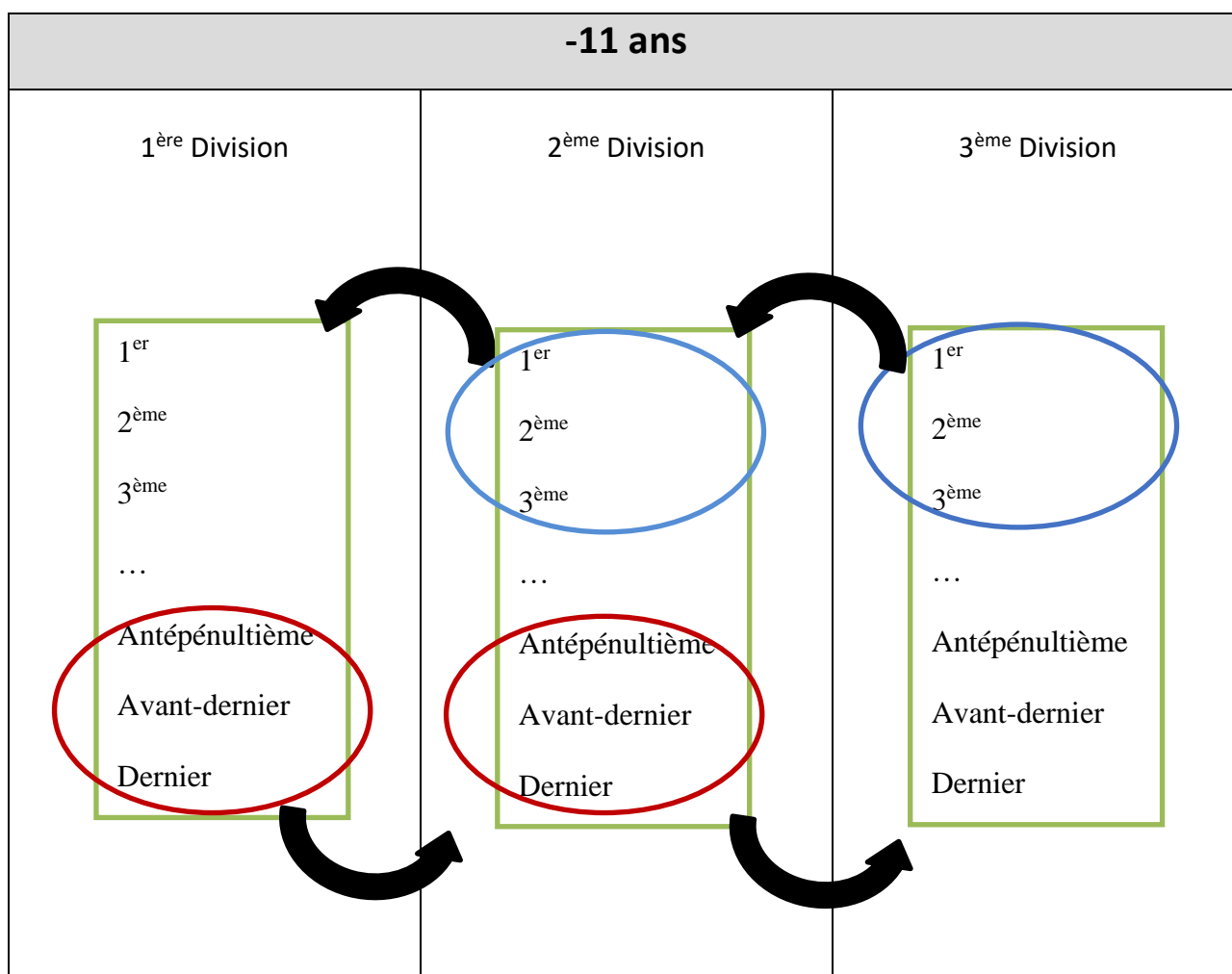
Les équipes rempliront une feuille de match électronique **en inscrivant les résultats réels** mais les classements n'apparaîtront pas sur gest'hand. Seuls les membres de la C.O.C. du Gard auront accès à ces résultats.



A l'issue de cette phase, après analyse des résultats et en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque niveau :

- les équipes finissant aux 1^{ères} places monteront d'un niveau pour la 2^{nde} phase
- les équipes finissant aux dernières places descendront d'un niveau

Possibilité d'inscrire des nouvelles équipes entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase (jusqu'en décembre 2023)



2^{ème} Phase -11 ans (de janvier à mai 2024)

A noter : Un classement sera établi uniquement pour les 1^{ères} Divisions Filles et Mixtes lors de la 2^{ème} phase.

Les équipes gardoises les mieux classées à l'issue de cette 2^{ème} phase des championnats 1^{ère} Division Masculin et Féminin représenteront le Gard lors des phases de finalités Ligue.

Plateaux -11ANS – HAND à 4

Nouvelle Proposition

Inscription des équipes avant le **25 septembre 2023** (chaque club se détermine sur son niveau de jeu, seulement 3 choix possibles pour les Masculins et 2 choix pour les Féminines)



-11 ans Mixtes – HAND à 4

Les niveaux de jeu seront déterminés lors de chaque Plateau Hand à 4 (Débutants, Confirmés, Experts) avec possibilité de faire des mini-terrains Mixtes ou Filles



Fonctionnement et Calendrier :

- ✓ Une à deux fois par mois
- ✓ Plateaux à plusieurs équipes/clubs avec Feuille De Match Electronique pour être couvert par les assurances et reconnu par la FFHB pour d'éventuelles demandes ANS
- ✓ Pas de Classement, constitution de 2 terrains en travers, prévoir 2 paires de mini-buts, Ballon T0, temps de jeu 6/8/10 minutes (en fonction du nombre d'équipes présentes, possibilité de faire 2 mi-temps si peu d'équipes, privilégier des équipes sans remplaçant), zone située à 5m (voir Règlement ci-dessous)
- ✓ Club organisateur doit prévoir un responsable de plateau, 1 responsable JAJ, des JAJ Club, une buvette.



A l'issue de cette phase, les clubs auront la possibilité d'inscrire des nouvelles équipes entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase (jusqu'à décembre 2023)



2ème Phase -11 ans (de janvier à mai 2024)

Règlement Général Plateaux -11ans – HAND à 4

ART .1 : Catégorie Concerné

Catégorie	Années d'âge
Moins de 11 ans	2013, 2014, 2015

ART .2 : Droit d'engagement :

L'engagement est similaire à l'engagement d'une équipe en Hand à 7 en -11ans.

ART .3 : Formule de l'épreuve et dates retenues :

Le calendrier sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées

ART. 4 : Formule et Temps de jeu :

TOURNOI à 8 équipes

2 poules de 4 équipes réparties sur 2 terrains, match de 8' ou 10' (concertation entre encadrants et club organisateur)

Terrain 1	Terrain 2
A1 / B1	A2 / B2
C1 / D1	C2 / D2
A1 / C1	A2 / C2
B1 / D1	B2 / D2
A1 / D1	A2 / D2
B1 / C1	B2 / C2
2^{ème} T1 / 2^{ème} T2	4^{ème} T1 / 4^{ème} T2
1^{er} T1 / 1^{ER} T2	3^{ème} T1 / 3^{ème} T2

TOURNOI à 6 équipes

2 poules de 3 équipes réparties sur 2 terrains, 2 mi-temps sur chaque match de 6' ou 8' (concertation entre encadrants et club organisateur)

Terrain 1	Terrain 2
A1 / B1	A2 / B2
C1 / B1	C2 / B2
A1 / C1	A2 / C2
2^{ème} T1 / 2^{ème} T2	3^{ème} T1 / 3^{ème} T2
1^{er} T1 / 1^{er} T2	

TOURNOI à 4 équipes

1 poules de 4 équipes réparties sur 2 terrains, 2 mi-temps sur chaque match de 5' ou 6' (concertation entre encadrants et club organisateur), temps de repos entre chaque rencontre à prévoir

Terrain 1	Terrain 2
A / B	C / D
A / C	B / D
A / D	B / C
1^{er} / 2^{ème}	3^{ème} / 4^{ème}

ART .5 : Conclusion de rencontre / FDME

Le club recevant devra appliquer le règlement de la Commission d'Organisation Des Compétitions (article 6) : établir les conclusions de matchs en fonction des clubs visiteurs et remplir les feuilles de matchs électroniques lors des plateaux Hand à 4.

ART .6 : Arbitrage

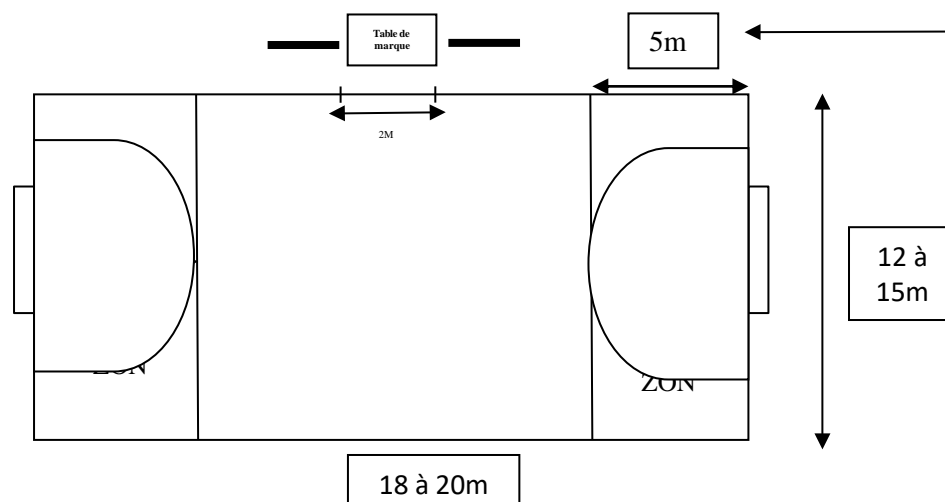
Le club recevant devra fournir à minima 3 JAJ Clubs et un accompagnateur d'arbitre

Les règles du Hand à 4

Le Hand à 4 s'appuie sur les règles du hand à 7.

Le terrain

Espace de jeu : 20mx12m, la zone est circulaire si possible (ou droite) et positionnée à 5 m du centre du but.



Le tracé : il n'y a pas de ligne médiane, pas de ligne de jet franc (ligne pointillée) et pas de ligne de pénalty.

Les buts : Paire de mini-buts : 2,40 m *1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet.

Si le club organisateur ne dispose pas de ce matériel, il peut demander au comité de lui en prêter ou solliciter les clubs visiteurs à venir avec.

Le Ballon : T0 ou T1 plastique (44 à 48 cm de circonférence)

Les joueurs

Effectif sur la feuille de match : Maximum 6 joueurs(ses)

Sur le terrain : 3 joueurs de champs + 1 gardien de but

Changement de joueur :

Les changements sont autorisés à n'importe quel moment de la rencontre. Les remplaçants sont libres (y compris pour le gardien de but) d'effectuer des changements dans la zone située au milieu du terrain entre les bancs des deux équipes, au niveau de la table de marque sur longueur de 2m au centre.

Le gardien de but :

Libre de ses mouvements dans la surface de but, il peut participer au jeu hors d'elle (soumis à ce moment aux règles des joueurs de champ), mais ne peut pas ramener le ballon dans sa zone.

Le gardien revêt un maillot de couleur différente de celle des maillots de partenaires et adversaires.

La Validation des buts

Tous les buts marqués ont pour valeur 1 point

L'Engagement :

Au début du match et avant l'engagement, dans un souci d'équité, un tirage au sort a lieu entre les deux capitaines d'équipe. Le vainqueur du tirage au sort choisit d'engager ou de choisir son côté de terrain (dans ce cas, l'équipe adverse exécute l'engagement).

Au retour de la mi-temps, l'engagement revient à l'équipe n'ayant pas engagé au début de la 1^{ère} mi-temps. Après encaissement d'un but par le gardien, l'engagement se fait du gardien, dans sa zone quand il maîtrise le ballon sans coup de sifflet.

La remise en jeu :

Lors de toute remise en jeu, l'adversaire doit se trouver à 2 mètres minimum du porteur de balle.

Lorsque le ballon franchit la ligne de côté (ligne de touche), la remise en jeu se fait sur cette ligne, pied sur la ligne à l'endroit où le ballon est sorti.

Lorsque le ballon franchit la ligne de fond (ligne de but), la remise en jeu se fait par le gardien systématiquement (pas de jet de coin, corner).

Si la faute a lieu à moins de 2 mètres de la ligne de surface de but, l'attaquant recule et se positionne à 2 mètres de cette ligne pour permettre aux défenseurs d'être à 2 mètres du joueur qui effectue le jet afin de défendre leur but. Cette règle s'applique aussi en cas de passe d'un joueur à son gardien de but.

Les règles particulières :

- Le pénalty : le joueur devra tirer depuis la ligne des 5m, le temps doit être arrêté systématiquement.
- Les exclusions sont d'1 min

Ethique et protocole de fin de rencontre :

A la fin du match, les deux équipes se croisent en ligne. Les joueurs et joueuses se tapent dans les mains entre adversaires les uns après les autres en se suivant puis font de même avec les JAJ de la rencontre.

Convivialité :

Le club recevant prévoit un goûter pour tous les participants (si possible)

